

COMPTE-RENDU CONSEIL DES SAGES
VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016 A 10 h 00

Le vendredi trente septembre deux mil seize, à dix heures, le Conseil des Sages, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la Mairie de Caudebec en Caux à l'initiative de Madame CIVES.

Étaient présents : M. BARON, M. BOURDON, M. BREDEL, M. CLOUET, M. DUVAL, M. HUGUET, Mme JARDIN, Mme LAURENT, Mme LAVEILLE, M. LEVITRE, M. MALANDAIN, M. VISSE.

Était absente excusée : Mme LEFOULON.

Étaient absentes : Mme DHALLEWYN, Mme GOUPY.

Étaient également présents : Mme CIVES, Adjointe au Maire chargée de la Vie Intergénérationnelle, M. TERRIAL, élu référent de Saint Wandrille de Rançon, Mme GODEFROY, coordinatrice Conseil des Sages.

INTRODUCTION DE LA SEANCE

Madame CIVES ouvre la séance et informe les membres du Conseil des Sages que, durant cette réunion, seront évoqués les sujets suivants :

- Préparation du renouvellement du Conseil des Sages
- Information sécurité routière
- Téléthon
- Informations et questions diverses

Madame CIVES informe les membres du Conseil des Sages que Monsieur Marc BOULET est décédé le 29 Septembre dernier des suites d'une maladie.

Elle évoque son dévouement et son envie de participer à la vie communale.

Préparation du renouvellement du Conseil des Sages :

Madame CIVES précise que le renouvellement du Conseil des Sages aura lieu le vendredi 25 Novembre 2016 à 17 h 00, salle du Conseil Municipal à Caudebec-en-Caux.

Elle informe que suite au conseil municipal du 29 septembre, la charte a été adoptée par les élus afin d'étendre le Conseil des Sages à tout le territoire de Rives-en-Seine. Le Conseil des Sages sera désormais composé de 18 à 25 membres.

Un article sera diffusé dans la presse.

Monsieur CLOUET profite de la présence de Monsieur CORITON afin de le féliciter pour la nouvelle construction du multi-accueil mais aussi de proposer de transformer l'espace vert situé derrière le bâtiment pour y réaliser un parking.

Monsieur CORITON précise que cet espace est conservé pour une éventuelle construction de la restauration scolaire si les effectifs des élèves des écoles maternelle et primaire venaient à augmenter d'ici quelques années. Il fait référence entre autres à l'arrivée de nouveaux habitants due aux nouvelles constructions.

Il a été demandé aux agents de la Maison des Services au Public, la crèche et le centre médical de stationner à d'autres emplacements afin de permettre aux administrés de pouvoir s'y rendre sans avoir de problème de stationnement.

Monsieur CORITON informe également qu'une réflexion se portera sur la mise en place d'un sens unique dans la rue de la Sainte Gertrude et la rue du Président Kennedy. Ce qui permettrait de réaliser des places de stationnement supplémentaires le long du trottoir côté rivière.

Gymnase :

Madame CIVES va proposer les membres du conseil des sages qu'un groupe de travail va être créé pour la construction du gymnase. Elle propose que celui-ci soit composé lors d'une prochaine réunion après le renouvellement du conseil.

Toiture :

Monsieur CORITON propose aux membres de visiter la toiture de la mairie. La visite a eu lieu le samedi 1^{er} octobre à 14 h 00. Vous trouverez, ci-dessous une photo souvenir.



Ancienne Poste :

Monsieur HUGUET tient à préciser que des végétaux envahissent la cour de l'ancienne poste.
Réponse du ST : les locaux et terrain appartiennent à La Poste. Nous ne pouvons pas les entretenir.

Saule pleureur :

Madame CIVES en profite pour informer que le saule pleureur situé rue de la Planquette, face à la caserne va être coupé pour des raisons de sécurité. Suite à une branche qui s'est rompu un samedi après-midi, sans dommage, il a été constaté que l'arbre était malade.

Les membres ajoutent que celui qui se situe derrière l'immeuble Boieldieu prend également de l'ampleur et poussent les racines sur le bitume. Cet arbre appartient-il à la ville ou la copropriété de l'immeuble ?

Réponse du ST : Le saule pleureur appartient à la ville. Il devra certainement être abattu. La commission espaces verts en est informée.

Conseil Municipal :

Suite à la réunion du conseil municipal du 29 septembre, Madame CIVES informe les membres que la ville va acheter un désherbeur à gaz. Une aide à hauteur de 40 % est possible.

Les membres proposent que les particuliers entretiennent leur devant de porte, une campagne de sensibilisation pourrait être organisée.

Monsieur CORITON va déposer un dossier d'appel à projet auprès du Département pour la création d'une aire de camping-car, route de Villequier.

Madame CIVES informe les membres qu'une partie du parking situé à la sortie de Caudebec, Avenue du Latham, pour une superficie d'environ 60 m² va être vendu.

L'Etat prévoit un budget de 50 millions afin de permettre aux communes de sécuriser les abords des écoles. Madame CIVES précise que pour nos écoles un système de vidéosurveillance avec sonnette sera installé.

Les élus ont voté une délibération afin d'assujettir les logements vacants depuis plus de 2 ans à la taxe d'habitation à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Résidence Le Clos du Verger :

La porte d'entrée de la Résidence Le Clos du Verger est extrêmement lourde pour les personnes à mobilité réduite.

Maison LANGLOIS – Saint Wandrille :

Monsieur TERRIAL précise que la commune a acheté depuis un certain nombre d'années la maison LANGLOIS située près de l'église. Actuellement aucune proposition n'a été faite afin d'aménager les lieux.

Monsieur TERRIAL propose aux membres du Conseil des Sages de créer un groupe de travail afin de pouvoir trouver un moyen d'utiliser ces lieux qui restent vides.

Il précise qu'il y a énormément de travaux à réaliser. Les promoteurs ne sont pas intéressés.

Poissonnerie :

La poissonnerie devrait ouvrir de nouveau. Des travaux de mise en conformité et de rénovation vont être réalisés. Les locaux pourraient ouvrir début janvier 2017, si les travaux sont terminés.

Licence 4 – « Le Petit Troquet » :

Monsieur TERRIAL précise que le détenteur de la licence 4 était la commune de Saint Wandrille Rançon. Depuis la fusion des trois communes, Monsieur le Percepteur n'autorise plus l'utilisation de cette licence 4.

Monsieur HUGUET précise qu'il peut être fait appel à un médiateur afin de régler cette affaire.

Circuit historique :

Madame CIVES distribue le livret du circuit historique aux membres et informe qu'une visite sera organisée avec les écoles maternelle et primaire. Contact doit être pris avec M. YON et Mme EVRARD.

Concours des Jardins fleuris :

Monsieur LEVITRE informe qu'il va recevoir au mois de novembre un prix pour le concours des Jardins Fleuris par le Département. Il propose, lors de la journée du patrimoine, d'ouvrir au public son jardin. Avec l'accord du Maire, Monsieur LEVITRE devra contacter la mairie afin d'informer des horaires d'ouverture de son jardin pour la prochaine journée du patrimoine 2017.

Rue Henri Bailleul :

Suite aux différents travaux, les occupants des maisons ont pu constater des infiltrations ou fissures sur les murs de leurs maisons.

Réponse ST : il faut des détails, des photos, des dates. S'il y a préjudice prouvé, il y aura réparation. Les assurances sont payées à cet effet.

Avenue du Latham :

Entre les numéros 17 et 19, un trou se forme sous le compteur de gaz.

Réponse ST : Les services compétents sont informés.

Rue de la Sainte Gertrude :

Des scooters et mobylettes prennent la rue en sens interdit et émettent des nuisances sonores tous les soirs vers 20 h 30 / 21 h 00.

Réponse : La gendarmerie a été prévenue.

Constats de M. HUGUET :

Suite à l'exposé de Monsieur HUGUET, dont vous trouverez une copie ci-joint, voici les réponses du service technique :

Trottoir / Piste cyclable : Ce n'est pas une « piste cyclable » mais un espace partagé. Donc, il n'y a ni marquage, ni signalisation, comme, par exemple, sur la Place d'Armes.

Rats : Nous avons placé des distributeurs de poisons cachés dans les buissons, notamment du mini-golf, en complément de la dératisation faite par une entreprise spécialisée. La destruction des rats est un travail de longue haleine.

Stationnement : Ajouter à la liste des marquages à refaire, prévision d'achat d'un panneau adéquat.